



**FORMATION INTRA**

**1 jour**

# L'essentiel du droit du travail pour les managers

**à partir de 1500 € net de taxe par jour**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les droits et obligations des managers dans l'application du droit du travail.
- Adapter ses pratiques au management en connaissance de cause
- Utiliser le droit du travail comme outil de gestion des collaborateurs

---

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

### AIDES AU FINANCEMENT \*\*

Cap Emploi  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Entreprise

*\*\* sous conditions*

---

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel  
Mix Learning

### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation  
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

---

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription

### ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

---

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

**N° Vert 0 805 384 384**



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Découpage par demi-journée :

#### 1. Se repérer dans la réglementation sociale

La réglementation sociale

- Savoir rechercher les dispositions obligatoires (code du travail convention collective)
- Connaître les interlocuteurs administrations et tribunaux en matière de droit social

Le contrat de travail

- Cibler le contrat adéquat (CDI CDD travail temporaire contrat de mission)
- Adapter les conditions d'embauche aux besoins du service : durée du travail temps partiel
- La relation contractuelle du début à la fin du contrat

#### 2. Manager le droit du travail au quotidien

Manager le droit du travail au quotidien

- Gérer les absences et les divers types de congés
- Savoir utiliser ses prérogatives disciplinaires
- Comprendre la responsabilité civile et pénale des managers délégués de pouvoir

Les représentants du personnel

- Gérer les représentants du personnel et les syndicats
- Cas des salariés protégés

